

Un accord secret avec l'OLP? Très improbable

Les experts mandatés par la Confédération n'en ont trouvé aucune trace dans les archives et jugent la thèse peu crédible

Tribune de Genève · 31 Mar 2016 · 4 ·

Au vu des documents connus, il n'y a pas «d'affaire Graber-OLP», estiment les historiens du groupe de travail des Documents diplomatiques suisses (DODIS), mis sur pied par le Conseil fédéral suite aux révélations d'un journaliste de la NZZ. Selon lui, l'ancien conseiller fédéral Pierre Graber aurait passé un accord avec l'Organisation de libération de la Palestine. Alors ministre des Affaires étrangères, le socialiste vaudois aurait voulu mettre ainsi fin à une série d'attaques ayant visé la Suisse en 1969 et 1970.

Les indices présentés par le journaliste Marcel Gyr dans son livre *Schweizer Terrorjahre* sont purement «spéculatifs», estiment les historiens. Deux sources orales importantes sont restées anonymes, ce qui réduit largement la portée de leurs affirmations, écrivent les historiens Sacha Zala, directeur de DODIS, Thomas Bürgisser et Yves Steiner.

Il n'est pas impossible qu'il y ait bien eu une rencontre entre un représentant de la Confédération et un émissaire de l'OLP à un certain moment, selon eux. Mais alors l'ensemble du collège gouvernemental, ou du moins sa délégation chargée des Affaires étrangères, aurait été au courant. Un cavalier seul de Pierre Graber est donc «hautement improbable».

Autre point soulevé par le journaliste, l'accord secret aurait eu des répercussions sur l'enquête sur le crash d'un avion à Würenlingen (AG) en février 1970. Une bombe avait explosé peu après le décollage, tuant 47 personnes. Les auteurs de l'attaque n'ont jamais été poursuivis en justice.

De nombreuses archives concernant ce drame sont encore classifiées. L'enquête a certes pu être enterrée sur pression politique. Mais cela ne signifie en aucun cas qu'un arrêt des investigations ait été conclu lors d'un accord secret avec l'OLP, relativisent les historiens.

Ils rappellent également que le Conseil fédéral a décidé à l'automne 1970 de laisser libres les trois auteurs de l'attentat dans un échange impliquant la libération d'otages. Cet échange n'a jamais été secret.

Le groupe de travail présentera le fruit de ses recherches fin avril. Les commissions de gestion du parlement sont entrées dans la danse et veulent être informées du résultat des travaux.